

servation qu'il ne nous appartenait pas, à nous Lyonnais, de porter un jugement trop rigoureux sur le bienfaiteur de nos pères. Un des nouveaux chapitres de ma Monographie contiendra une appréciation beaucoup plus détaillée du caractère littéraire et politique de Claude, ainsi que celle de la biographie de son père Drusus, de sa mère Antonia, et une étude des circonstances qui amenèrent la naissance, à Lyon, du futur protecteur des Gaulois chevelus. Dans l'appréciation des motifs qui déterminèrent l'empereur à prononcer son célèbre discours, vous m'indiquez une lacune. Selon vous, Claude aurait eu une raison politique, celle de favoriser le mouvement qui tendait à élargir incessamment le cercle de l'admission aux droits civils et politiques. J'admetts très-volontiers cette tendance des empereurs à établir dans tout l'empire l'unité politique, mais je ne l'admetts que comme une observation générale, formulée après l'événement. Il me semble que vous faites bien de l'honneur à Claude ; qu'il n'aït pas été si stupide qu'on veut bien le dire, c'est ce que prouve son discours, mais n'en faites pas, je vous prie, un politique si prévoyant et si subtil. N'y a-t-il pas encore un peu d'arbitraire dans votre affirmation que la circonstance particulière de la naissance de Claude à Lugdunum ne doit avoir eu qu'une influence assez médiocre sur la résolution du prince ? Qu'en savez-vous, et où le voyez-vous ? Parmi des interprétations diverses ne faut-il pas choisir la plus logique et la plus naturelle ?

Mais je passe rapidement ici sur les questions accessoires, et j'ai hâte d'arriver au point capital, la condition politique des habitants de Lugdunum, au temps de Claude. Pour m'écartier le moins possible de ce sujet, le seul que j'aie à cœur, je serai court sur la question générale des colonies romaines.

Cette opinion que les colons romains possédaient le *Jus suffragii* et le *Jus honorum* n'est pas, je vous l'accorde, aussi généralement reçue et aussi bien établie que je le pensais. Vous citez à l'appui de l'opinion contraire une liste formidable d'autorités : Sigenius, Spanheim, Pilati de Tassulo, Beaufort et Heineccius, qui se sont appuyés sur des textes nombreux, empruntés